Ecrit par Echo du Mardi le 3 mars 2023

SAS T&G CONSILIUM

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 3 mars 2023 sous réserves d'incidents

SAS T&G CONSILIUM
Société d'Avocats et
d'Expertise Comptable
16 impasse Allard – BP 60087
84006 AVIGNON Cedex 1

Suivant acte sous signature privée en date du 28 février 2023 à Avignon, enregistré le 2 mars 2023, dossier 2023 00011714, référence 8404P01 2023 A 00707 auprès du service des impôts des entreprises de Avignon,
FESTIVAL DES GLACES, SARL, au capital de 7 622,45 euros, dont le siège social est situé 2 Rue de la république 84000 Avignon, immatriculée au RCS de Avignon sous le numéro 342 047 321, représentée par Sauveur MANISCALCO, en sa qualité de Gérant, ayant tous pouvoirs aux fins des présentes,
Propriétaire du fonds de commerce de Pâtisserie, confiserie, chocolaterie, salon de thé, fruits et jus de fruits, dépôts de pain, le tout à consommer sur place ou à emporter, sis à 2 Rue de la république 84000 AVIGNON, connu sous le nom de Festival des Glaces,
A consenti à :
FF GELATI, SAS, au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 2 Rue de la république 84000 AVIGNON, en cours d'immatriculation, représentée par Karine HUYNH TOT épouse FIORI, en sa qualité de Présidente, ayant tous pouvoirs aux fins des présentes,

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 3 mars 2023

La location-gérance du fonds de commerce susvisé,
Pour une durée de 30 mois à compter du 15 mars 2023, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de 12 mois, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties.
L'ensemble des marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce susvisé seront achetées et payées par le locataire-gérant. Il en sera de même de toutes sommes et charges liées à l'exploitation dudit fonds, lesquelles incomberont au locataire-gérant, de manière à ce que le bailleur ne soit nullement inquiété ni recherché à ce sujet.
Pour unique publication

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !